

Un « profil » pour faire face à la pollution littorale



Jusqu'à trois prélèvements par semaine © Photothèque Société des Eaux de Marseille

Avec un littoral attirant vers la Grande Bleue des touristes toujours plus nombreux, la fermeture d'une plage par les autorités sanitaires prend vite des allures dramatiques pour l'économie locale. « *Surtout que ces fermetures peuvent être prononcées pour la saison entière* » appuie Jean Coconi, directeur de projet à la Direction de l'Ingénierie et de la Qualité de la SEM.

Une parade consiste à « *devancer l'autorité en interdisant soi même la baignade, pour une période bien plus limitée !* » rassure t'il.

Encore faut-il s'assurer, pour cela, de la qualité de l'eau. Et ce mode de prévention là ne s'improvise pas. Il faut pouvoir maîtriser les risques, et donc connaître le terrain de façon approfondie.

Enquête poussée sur le terrain

En 2007 la [SEM]urlblank:<http://www.eauxdemarseille.fr/> a mis au point à Cassis, haut lieu de villégiature proche de Marseille, un « profil de vulnérabilité » à l'attention de ses clients. Depuis, l'ensemble des villes littorales en contrat avec la SEM se voient proposer ce service.

« *Le « profil » c'est d'abord une enquête de terrain poussée, doublée d'une recherche d'archives, destinée à connaître l'ensemble des risques qui peuvent affecter l'état des eaux de baignade* » résume M. Coconi.

Tout le territoire versant vers le littoral est passé au peigne fin dans la constitution de ce « profil ». Ecoulements suspects, toilettes publiques en bord de mer, présence régulière de chiens, etc. sont répertoriés. Puis le recensement des risques de pollution s'élargit au bassin versant. Dans le cas de Cassis par exemple, c'est tout l'impluvium, soit sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, qui a été étudié.

L'étape suivante, ce sont les préconisations faites aux autorités locales. « *Il peut arriver que nous conseillions la pose d'une bâche de pré-déversement, bien utile pour laisser une heure de plus aux équipes d'intervention en cas de pollution* », dit Jean Coconi.

Organiser la réponse à la crise

Souvent c'est une extension du réseau d'assainissement qui s'avère nécessaire, les assainissements autonomes en bord de mer étant d'autant plus difficiles à surveiller qu'ils sont nombreux.

Mais la crise étant toujours possible, il faut pouvoir y faire face. « *Qui fait quoi dans ce cas ? C'est toute la question ; aussi nous proposons la préparation d'organigrammes crédibles, avec astreintes et protocoles d'alertes. Bref, nous assistons la collectivité* ». Par ailleurs, le centre de télégestion de la SEM est d'ailleurs à même de déterminer, en peu de temps, la source probable de la nuisance.

Ayant cadré les possibles causes de pollution littorale, il faut encore vérifier ce qu'il en est sur les plages. Et avant les équipes de la Direction de l'Action Sociale et Sanitaire. « *Nous préconisons jusqu'à trois prélèvements par semaine selon le niveau de risques identifiés* » précise M. Coconi.

Mardi 20 Juillet 2010
[Michel Neumuller](#)

Tags : [assainissement](#), [cassis](#), [Coconi](#), [crise](#), [Eaux de Marseille](#), [profil vulnérabilité](#), [SEM](#), [telegestion](#)

Source :
<http://www.econostrum.info>